



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27
Date de la convocation : 26 novembre 2012

N° 12.12.04.05

L'an deux mille douze et le quatre du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, MM BOUISSEREN, CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM SAUVAN, LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : M. PAUL en faveur de Mme CHABLE GAUZY
M. CARILLO en faveur de M. BOUISSEREN
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme ROMÉRO
M. MUNOZ en faveur de M. CONTE
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTES: Mlle VAN ELST, Mme ALQADI NASSAR

MAISON du PETIT-PRINCE – BUDGET ANNEXE – ANNEE 2012 -DM2

Rapporteur : M. Ousset

Il est demandé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises dans le tableau ci-dessous

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 55 000 €

- 64111 – Personnel Titulaire –Rémunération : 20 000 €
- 6451 – URSSAF : 15 000 €
- 6453 – Caisse de retraite : 20 000 €
-

RECETTES de FONCTIONNEMENT : 55 000 €

- 74741 – Participation des communes : 55 000 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Ousset à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 6.12.2012
et publication
le 6.12.2012



Le Maire

